RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-17188

Département(s) de publication : **69**
Annonce n° **24-17188**
Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : GRANDLYON Métropole
Correspondant : Le Président
Adresse : 20 rue du Lac, CS 33569, 69505 Lyon
Coordonnées :

Téléphone : 0478634040
Courriel : scp-assistance@grandlyon.com
Adresse internet : http://www.grandlyon.com

Adresse internet du profil d'acheteur : http://www.marchespublics.grandlyon.com

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Villeurbanne - Grandclément - Réaménagement de la place Grandclément. Lot 10A - Travaux de menuiseries extérieures bois pour la construction d'une buvette. Lot 10B - Travaux d'une casquette en verre pour la construction d'une buvette
Lieu de livraison : place Grandclément, 69100 Villeurbanne

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La place Grandclément présente une surface d'environ 20 000 m2, dont le projet d'aménagement doit répondre aux objectifs principaux suivants : > Améliorer le cadre de vie. > Renforcer la centralité du quartier Grandclément. > Améliorer les déplacements tous modes

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

15 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Retenue de garantie pouvant être remplacée par une garantie à première demande
Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financement : Ressources propre du pouvoir adjudicateur et ressources extérieures

publiques. Paiement par virement administratif selon les règles de la comptabilité publique française, dans un délai maximum de 30 jours. Prix révisables. Avance. Acomptes
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Forme libre
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 18/03/2024 à 12:00
Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 24DUM019
Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur https://www.marches-publics.info Code NUTS : FRK26 Lot 10A - Travaux de menuiseries extérieures bois pour la construction d'une buvette Lot 10B - Réalisation d'une casquette en verre pour la construction d'une buvette Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Documents payant : NON Marchés réservés : NON La Métropole de Lyon est une collectivité territoriale à statut particulier. Procédure adaptée ouverte. Marché conclus à lots séparés Le marché comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental. Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. La date prévisionnelle de début des prestations est avril 2024. Les justificatifs visés aux rubriques « capacité économique et financière »et « référence professionnelle et capacité technique » seront fournis par le groupement afin de permettre l'appréciation globale des capacités des membres du groupement. Il n'est pas exigé que chaque cotraitant ait la totalité des capacités financières, techniques et professionnelles requises pour l'exécution du marché. Le candidat peut demander la prise en compte des capacités d'autres opérateurs économiques. Il doit alors justifier des capacités de ce ou ces opérateurs et produire un engagement écrit de l'opérateur justifiant que le candidat disposera de ces capacités pour l'exécution du marché. L'opérateur devra aussi fournir les justificatifs exigés. Le candidat peut déposer sa candidature en utilisant un DUME. L'acheteur n'autorise pas l'utilisation du DUME déclaratif pour l'aptitude à exercer l'activité professionnelle et les capacités requises. Les candidats doivent fournir l'ensemble des justificatifs exigés sur ces points. La facturation en ligne sera acceptée. Instances chargées des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon- 184 rue Duguesclin - 69 003 Lyon- France -greffe.ta-lyon@juradm.fr - tél : 04 78 14 10 10 Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - référé précontractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; - référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants) après la signature du contrat, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'union européenne d'un avis d'attribution du contrat, ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion

du contrat, ou, en l'absence de la publication d'avis ou de la notification, jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat ; - recours en contestation de validité du contrat ou de certaines de ses clauses qui peut être exercé par les tiers au contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (Conseil d'état, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, no 358994)

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

- **Lot(s) 10A** - Travaux de menuiseries extérieures bois pour la construction d'une buvette Travaux de menuiseries extérieures en bois pour la création d'une buvette de forme circulaire sur la place Grandclément à Villeurbanne
- **Lot(s) 10B** - Réalisation d'une casquette en verre pour la construction d'une buvette Mise en place d'une casquette en verre pour la création d'une buvette de forme circulaire sur la place Grandclément à Villeurbanne

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/02/2024